

From: Accessibility Directorate of Ontario [<mailto:accessibility@ontario.ca>]

Sent: Wednesday, December 06, 2017 9:44 AM

To: Ron Taylor

Subject: Consultation of Accessibility Advisory Committees/Consultation auprès des comités consultatifs de l'accessibilité

PEP1735

La version française suit le texte anglais

Dear Clerk,

As you know, under the Accessibility for Ontarians with Disabilities Act (AODA), municipalities with 10,000 or more residents are required to have a Municipal Accessibility Advisory Committee. The role of the Committees is to advise council about the requirements and implementation of accessibility standards, review site plans, and perform other functions as specified in the AODA. There are approximately 140 Committees across Ontario, with approximately 180 municipalities represented. These Committees are our vital partners in creating an accessible Ontario.

Under the AODA, the Accessibility Directorate of Ontario must review the standards of the Act. Although not legislatively required, the Directorate believes that a fulsome review of Accessibility Advisory Committees is warranted at this time. Following my announcement at the recent Association of Municipalities of Ontario (AMO) conference, I am now pleased to inform you that the Directorate is moving forward with a consultation of the Accessibility Advisory Committees (including an online survey and focus groups).

This consultation will be conducted on behalf of the Directorate by The Strategic Counsel (a notable market research firm). The consultation, which will begin in January 2018, will be conducted over approximately five months. The goal of this consultation is to learn more about the work of Accessibility Advisory Committees, what conditions are required for them to be successful, and how the Directorate might better support Committees going forward.

If your municipality has an Accessibility Advisory Committee, you will be contacted shortly by The Strategic Counsel with more information on the upcoming consultation.

If you have any questions in the interim, please feel free to reach out to the Directorate directly by contacting Kathy McLachlan (Manager, Accessibility Information & Referral Unit) at kathy.mclachlan@ontario.ca or at 416-314-7528.

Regards,

Alfred Spencer
Director, Accessibility Outreach, Education and Referral Branch
Accessibility Directorate of Ontario

Monsieur le Greffier,
Madame la Greffière,

Comme vous le savez, en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), les municipalités de 10 000 habitants ou plus doivent être dotées d'un comité consultatif municipal de l'accessibilité. Le rôle de ces comités est de conseiller le Conseil sur les exigences et la mise en œuvre des normes d'accessibilité, d'examiner les plans d'implantation et d'exécuter d'autres fonctions précisées dans la LAPHO. On compte environ 140 de ces comités en Ontario, et environ 180 municipalités sont représentées. Ces comités sont nos partenaires essentiels dans la création d'un Ontario accessible.

En vertu de la LAPHO, la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario doit examiner les normes de la Loi. Bien qu'elle n'en soit pas légalement tenue, la Direction estime qu'un examen complet des comités consultatifs de l'accessibilité est justifié pour le moment. À la suite de mon annonce à la récente conférence de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO), j'ai maintenant le plaisir de vous informer que la Direction procède à une consultation auprès des comités consultatifs de l'accessibilité qui comprendra des sondages en ligne et des groupes de discussion.

Cette consultation sera réalisée pour le compte de la Direction par The Strategic Counsel (une firme réputée d'études de marché). La consultation, qui débutera en janvier 2018, durera environ cinq mois. Le but de cette consultation est d'en apprendre davantage sur le travail des comités consultatifs de l'accessibilité, sur les conditions nécessaires à leur réussite et sur la façon dont la Direction générale pourrait mieux appuyer les comités à l'avenir.

Si votre municipalité est dotée d'un comité consultatif de l'accessibilité, vous serez contacté sous peu par The Strategic Counsel, qui vous donnera de plus amples renseignements sur la consultation à venir.

Si vous avez des questions d'ici là, n'hésitez pas à communiquer directement avec la Direction en communiquant avec Kathy McLachlan (chef, Unité de l'information et de l'orientation en matière d'accessibilité) à l'adresse kathy.mclachlan@ontario.ca ou au 416 314-7528.

Cordialement,

Alfred Spencer
Directeur, Direction de la liaison, de la sensibilisation et de l'orientation en matière
d'accessibilité
Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario